



Tout salarié qui assure l'encadrement de travaux à proximité de réseaux souterrains ou aériens



1 journée
soit 7h



Intra-établissement



Remise d'une attestation individuelle de formation



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

En effet, nous adaptons notre accompagnement ainsi que l'ensemble de nos processus, méthodologie et support à toutes les situations. **Notre référent handicap se tient à votre disposition.**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Encadrer un chantier à proximité des réseaux en toute sécurité
- Assimiler une connaissance parfaite du contenu de l'AIPR pour les encadrants
- Obtenir son certificat AIPR encadrant

PRÉREQUIS

- Lire et écrire le français
- Être âgé de plus de 18 ans
- Détenir un certificat d'aptitude délivré par la médecine du travail

PROGRAMME DE LA FORMATION

MODULE 1: THÉORIE

- Connaître les instructions de l'arrêté de référence et du Code de l'Environnement
- Se familiariser avec les rôles, les missions et les responsabilités en qualité d'encadrant
- Distinguer les différents types de réseaux enterrés et aériens, apprendre leur terminologie
- Être capable de vérifier et d'apporter des réponses aux DT et DITC
- Maîtriser la lecture de plans de réseaux
- Gérer les Avis de Travaux Urgents (ATU)
- Connaître les différents moyens de protection individuelle et collective et leur utilisation
- Appréhender l'adéquation entre les besoins et le matériel nécessaire
- Identifier les situations à risques
- Établir un constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
- Préparer des relevés topographiques de réseaux
- Connaître les règles d'arrêt de chantier

MÉTHODES / MOYENS PÉDAGOGIQUES / ÉVALUATION



- Notre approche s'appuie sur des méthodes de pédagogie active (exercices pratiques, études de cas concrets, travaux de groupe...)
- Évaluation des connaissances sur la base d'un QCM d'une durée d'une heure
- Feuilles d'émargements
- Questionnaire des attentes de la formation et évaluation des impacts
- Questionnaire de satisfaction à chaud (à la fin de la formation)
- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences AIPR encadrant

QUALIFICATION DU FORMATEUR



- Formateur titulaire du certificat AIPR niveau concepteur

